

Fiche signalétique KLOZUR® ONE

FDS n° : 7775-27-1-3
Date de révision : 2021-02-17
Format : Na
Version 1.01



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit KLOZUR® ONE

N° ID/ONU UN 1505

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Oxydation chimique in situ et ex situ des contaminants et des composés d'intérêt pour les applications de dépollution.

Restrictions conseillées pour l'utilisation Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

Fabricant

PeroxyChem LLC
2005 Market Street
Suite 3200
Philadelphia, PA 19103
Tél. : +1 267/ 422-2400 (Renseignements généraux)
Courriel : sdsinfo-pxc@evonik.com

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Solides comburants	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Vue d'ensemble des procédures d'urgence****Danger****Mentions de danger**

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

**Conseils de prudence - Prévention**

P261 - Éviter de respirer les poussières
 P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection
 P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 P220 - Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles
 P221 - Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles

Conseils de prudence - Réponse

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau
 P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin
 P304 + P341 - EN CAS D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P330 - Rincer la bouche

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

HNOC (danger non classé autrement)

Pas de dangers non classés autrement ont été identifiés.

Autres informations

Risque de décomposition par la chaleur ou le contact avec des matériaux incompatibles.

Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange consiste en composant (s) de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Sodium (persulfate de)	7775-27-1	95
inorganic salt	Propriétaire	< 1
organic salt	Propriétaire	< 5

PeroxyChem is withholding the identity of specific chemicals in this product as confidential business information.

4. PREMIERS SOINS**Conseils généraux**

Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Inhalation

Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Démangeaisons; Rougeurs; Toux ou respiration sifflante.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire Traiter en fonction des symptômes**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Agents extincteurs appropriés**

Eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser d'extincteurs au dioxyde de carbone ou contenant d'autres types de gaz; ces derniers n'auront aucun effet sur les persulfates en décomposition.

Dangers spécifiques du produit Le produit se décompose en conditions d'incendie, libérant de l'oxygène qui intensifie le feu.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non sensible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Non sensible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Interdire l'accès aux personnes ne portant pas l'équipement de protection nécessaire. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière. Porter un équipement de protection personnelle.

Divers Ne jamais utiliser d'autres substances ou déchets combustibles aux résidus du produit.

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter la pénétration du produit dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et(ou) les eaux souterraines Voir la section 12, Information écologique, pour des renseignements détaillés.

Méthodes de confinement Recueillir la matière mécaniquement (aspirateur pelle ou pomper) et la mettre dans des récipients adéquats étiquetés pour l'élimination. Éviter la formation de poussière. Entreposer dans un récipient fermé.

Méthodes de nettoyage Nettoyer la zone de déversement et traiter comme un déchet spécial. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Porter un équipement de protection personnelle. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Éviter la formation de poussière. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou fournir une ventilation par aspiration adaptée sur les équipements. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Référence à d'autres sections.

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Éviter la contamination des récipients ouverts. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Éviter la formation et les dépôts de poussière.

Produits incompatibles Acides, alcalis, halogénures (fluorures, chlorures et bromures), matières combustibles, agents réducteurs et composés organiques.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	TWA: 0.1 mg/m ³	-	-	-
inorganic salt	TWA: 0.02 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	-	-	-

Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	TWA: 0.1 mg/m ³	-	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
inorganic salt	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 0.02 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.02 mg/m ³ respirable TWA: 0.1 mg/m ³ inhalable	TWA: 0.2 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique Assurer une aération locale ou une ventilation générales adéquate pour maintenir l'exposition sous les limites permises.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Une protection pour les yeux est recommandée. Des lunettes pour produits chimiques conformes à la norme EN 166 ou équivalent.

Protection de la peau et du corps Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants.

Protection des mains Gants de protection: Gants en néoprène, Chlorure de polyvinyle, Caoutchouc naturel.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA: Appareil respiratoire facial avec filtre à particules.

Mesures d'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses et après le quart de travail. Garder les vêtements de travail séparément, enlever les vêtements contaminés et les laver après avoir manipulé le produit.

Informations générales Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide cristallin
État physique	solide
Couleur	Fauve pâle
odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	6.6 (solution à 1 %)
Point de fusion/point de congélation	180 °C (Décompose)
Point/intervalle d'ébullition	Décompose à la chaleur
Point d'éclair	Non inflammable
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	6.07E-30 mm Hg à 25 °C
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	2.59 g/cm ³ (densité cristalline)
Densité	Aucun renseignement disponible

Solubilité dans l'eau	575 g/l @ 25 °C
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible (inorganique)
Température d'auto-inflammation	Aucune évidence de combustion jusqu'à 600 °C
Température de décomposition	81 °C (SADT)
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible (solide)
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Comburant
Autres informations	
Masse moléculaire	mixture
Teneur en COV (%)	Non applicable
Masse volumique apparente	1.12 Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Comburant. Le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un incendie.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur. Humidité.
Matières incompatibles	Acides, alcalis, halogénures (fluorures, chlorures et bromures), matières combustibles, agents réducteurs et composés organiques.
Produits de décomposition dangereux	Oxygène qui soutient une combustion.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue	0% du mélange consiste en composant (s) de toxicité inconnue
DL50 orale	Persulfate de sodium : 895 mg/kg (rat)
DL50 épidermique	Persulfate de sodium : > 10 g/kg
CL50 par inhalation	Persulfate de sodium : 5,10 mg/L (4 h) (rat)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Très peu irritant.
Sensibilisation	Persulfate de sodium :. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation	Valeur orale DSENO
Sodium (persulfate de) (7775-27-1)	895 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat) 4 h	
inorganic salt ()	= 750 mg/kg (Rat)			

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Les symptômes de réaction allergique incluent une éruption cutanée, des picotements, une enflure et des difficultés respiratoires.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Corrosivité Aucun.

Cancérogénicité Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène.

Mutagénicité N'a pas présenté d'effets mutagènes chez les animaux de laboratoire

Effets neurologiques Non neurotoxique.

Toxicité pour la reproduction Ce produit n'est pas reconnu comme reprotoxique par les organismes de recherche.
Toxicité pour le développement Stéarates.
Tératogénicité Absence de tératogénicité chez les animaux.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
STOT - exposition répétée Non classé.

Effets sur les organes cibles Yeux, Poumons.

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Effets écotoxicologiques**

Effets écotoxicologiques des substances du composant

Sodium (persulfate de) (7775-27-1)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	espèce	VALEUR	UNITÉS
Persulfate de sodium	96 h LC50	Rainbow trout	163	mg/l
Persulfate de sodium	48 h LC50	Daphnia magna	133	mg/l
Persulfate de sodium	96 h LC50	Grass shrimp	519	mg/l
Persulfate de sodium	72 h CE50	Algues Selenastrum capricornutum	116	mg/l

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Secret commercial	72 h EC50: 0.43-0.80 mg/L	96 h LC50: 2.97 - 3.11 mg/L (Cyprinus carpio) 96 h LC50: 3.16 - 3.77 mg/L (Cyprinus carpio) 96 h LC50: = 2.3 mg/L (Lepomis macrochirus) flow-through 96 h LC50: 1.8 - 5.6 mg/L (Lepomis macrochirus) static 96 h LC50: = 2.7 mg/L (Lepomis macrochirus) 96 h LC50: 1.08 - 1.38 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h LC50: 0.769 - 1.27 mg/L (Oncorhynchus mykiss) static 96 h LC50: 3.3 - 3.93 mg/L (Carassius auratus) static		48 h EC50: 0.06 mg/L (daphnia magna)

Persistence et dégradabilité

Biodégradabilité n'appartient à une substance inorganique. Les composantes organiques sont biodégradables et pourraient contribuer à la DBO.

Bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité

Se dissocie en ions.

Autres effets néfastes

Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Doit subir un traitement spécial, p. ex. dans un site de décharge adéquat, pour satisfaire aux règlements locaux.

Emballages contaminés

Vider le contenu restant. Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	Persulfate de sodium Mélange
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

TMD

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	Persulfate de sodium Mélange
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

MEX

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	Persulfate de sodium Mélange
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

ICAO/IATA

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	Persulfate de sodium Mélange
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

IMDG/IMO

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	Persulfate de sodium Mélange
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

ADR/RID

N° ID/ONU	UN 1505
Nom officiel d'expédition	Persulfate de sodium Mélange
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Ce produit n'est pas soumis à déclaration en vertu de la règle de planification d'urgence et de droit communautaire de savoir (EPCRA Tier II):

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
inorganic salt	100 lb			X

CERCLA/EPCRA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

CWC (Chemical Weapons Convention) - Annex on Chemicals Sans objet

États-Unis - Réglementations des États

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit contient les substances suivantes réglementées en vertu de lois étatiques-droit à l'information:

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Sodium (persulfate de)		X			
inorganic salt	X	X	X		

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Canada

Urgences Environnementales

Ce produit ne contient aucune substance inscrite aux termes des règlements sur les urgences environnementales du Canada.

Canada Inventaire de polluants de l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance déclarable en vertu des règlements du Canada sur l'Inventaire national des rejets de polluants.

Nom chimique	Canada - INRP 2017 (Inventaire national des rejets de polluants)
inorganic salt	Part 1, Group A Substance

Inventaires internationaux

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/EL INCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Zélande)
inorganic salt	X	X	231-760-3	X	X	X	X	X	X
organic salt		H	H	X	X	H	X	X	X
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	X	X	231-892-1	X	X	X	X	X	X

Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire actif de la TSCA.

Mexique

Mexique - Classe Risque léger, classe 1

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Stabilité 1	Dangers physico-chimiques OX
HMIS	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Danger physique 1	Précautions particulières J

Légende des codes NFPA et HMIS Dangers physico-chimiques: OX = oxydant
Protection=J (Lunettes de protection, gants, tablier et masque respiratoire combiné anti-vapeurs et anti-poussière)

Date de révision : 2021-02-17
Note de révision sections de la FS mises à jour: 1.

Date d'émission : 2021-02-09

Avis de non-responsabilité

PeroxyChem considère que les renseignements et recommandations contenus dans les présentes (y compris les données et énoncés) étaient exacts à la date de ceux-ci. AUCUNE GARANTIE DE CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER, NI GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, N'EST FAITE EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LES PRÉSENTES. Les renseignements fournis dans les présentes n'ont trait qu'au produit particulier indiqué et peuvent ne pas s'appliquer lorsqu'un tel produit est utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout procédé. En outre, comme les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou provenant de toute utilisation des produits ou de la fiabilité de tels renseignements.

Préparé par

PeroxyChem

KLOZUR - Marques de commerce de PeroxyChem
© 2021 PeroxyChem. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique